



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

154. Consentir. Acquiescer. Adherer, Tomber D'Accord.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

Il y a eu un temps où la noblesse se piquoit de n'avoir pas même les premiers éléments de *littérature*. Le goût de l'*érudition* fournit des amusements infinis à une vie tranquille & retirée. Il faut dans le *savoir* préférer l'utile au brillant. Le reproche d'orgueil qu'on fait à la *science*, n'est qu'une orgueilleuse insulte de la part de l'ignorance. On suit ordinairement la *doctrine* de ses maîtres, sans trop examiner si elle est la bonne.

153. INDUSTRIE. SAVOIR-FAIRE.

L'*industrie* est un tour ou une adresse de la conduite. Le *savoir-faire* est un avantage d'art ou de talent.

Dans la nécessité, la ressource de l'*industrie* est plus prompte : celle du *savoir-faire* est plus sûre.

On nomme Chevaliers d'*industrie* ceux qui, sans biens, sans emplois, sans métier, vivent néanmoins dans le monde d'une façon honnête, quoiqu'aux dépens d'autrui. Il y a dans tous les états un *savoir-faire*, qui en augmente les profits & les honneurs, & qui s'acquiert plus par pénétration que par maximes.

154. CONSENTIR. ACQUIESCER. ADHÉRER. TOMBER D'ACCORD.

Nous *consentons* à ce que les autres veulent, en l'agréant & en le permettant. Nous *acquiesçons* à ce qu'on nous propose, en l'acceptant & en nous y conformant. Nous *adhérons* à ce qui est fait & conclu par d'autres, en l'autorisant & en nous y joignant. Nous *tombons d'accord* de ce qu'on nous dit, en l'avouant & en l'approuvant.

On s'oppose aux choses auxquelles on ne veut pas *consentir*. On rebute celles auxquelles on ne veut pas *acquiescer*. On ne prend point de part à celles auxquelles on ne veut pas *adhérer*. On conteste celles dont on ne veut pas *tomber d'accord*.

Il me semble que le mot de *consentir* suppose un peu de supériorité ; que celui d'*acquiescer* emporte un peu de soumission ; qu'il entre dans l'idée d'*adhérer* un peu de complaisance ; & que *tomber d'accord* marque un peu d'aversion pour la dispute.

Les parents *consentent* à l'établissement de leurs enfants. Les parties *acquiescent* au jugement d'un arbitre. Les amants *adhèrent* aux caprices de leurs maîtresses. Les bonnes gens *tombent d'accord* de tout (a).

(a) Voyez tome II, art. 53.

155. CONSENTEMENT. PERMISSION. AGREMENT. (N.)

* Termes relatifs à la conduite que nous avons à tenir dans la plupart des actions de la vie, où nous ne sommes pas entièrement libres, & où l'événement dépend en partie de nous, en partie de la volonté des autres (*Encycl. IV, 32*).

* Le *consentement* se demande aux personnes intéressées dans l'affaire. La *permission* se donne par les supérieurs qui ont droit de régler la conduite, ou de disposer des occupations. Il faut avoir l'*agrément* de ceux qui ont quelque autorité, ou quelqu'inspection sur la chose dont il s'agit.

Nul contrat sans le *consentement* des parties.